

TARIFS SAISON 2025/2026

BABY JUDO – ENFANTS

1 cours par semaine :

Baby psychomotricité et Puces 195 €

2 cours par semaine :

Mini-poussins et Poussins lundi et mercredi, ou mercredi et vendredi, ou lundi et vendredi 265 €

JUDO-JUJITSU ADOLESCENTS – ADULTES

Benjamins 2 cours par semaine 275€

Minimes, cadets, juniors et séniors 3 cours de judo ou 2 cours de Jujitsu 275 €

Pour les adhésions multiples 15 € de réduction sur la seconde et suivantes
Possibilité d'échelonnement (en 5 fois maximum).

Une majoration de 5€ sera appliquée pour les adhérents ne résidant pas dans la commune de St Leu la forêt.

TAÏSO (Adultes et à partir de 15 ans)

- 1 cours par semaine 195 €
- 2 cours par semaine 275 €

CONTACTS

E-mail: amsaintleu@gmail.com

site internet : www.amsaintleu.fr

Facebook, Arts Martiaux de St leu la forêt

INSTAGRAM : [amstleu_judo](https://www.instagram.com/amstleu_judo)

Secrétariat : 06.24.00.19.75 DOJO Maurice COTTREAU, avenue des Diablots 95320 Saint-Leu-la-Forêt (derrière la piscine)

PLANNING PREVISIONNEL ANNUEL POUR LA SAISON 2025-2026

Heures	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
9H			BABY 2022			BABY 2022
10H			BABY 2021			BABY 2020/21
11H						
12H						
13H						
14H			PUCES 2020			
15H			MINI-POUSSINS 2018/2019			
16H			MINI-POUSSINS 2018/2019			
17H	MINI-POUSSINS 2018/2019		POUSSINS 2016/2017		MINI-POUSSINS 2018/2019	
18H	POUSSINS 2016/2017		POUSSINS 2 BENJAMINS 2014/15/16	PUCES 2020 MINI POUSSINS 2018/19	POUSSINS 2016/2017	
18H30 MARDI		BENJAMINS/ MINIMES 1 2013/14/15				
19H	JUDO MINIMES CADETS JUNIORS nés avant 2012	TAÏSO	JUDO MINIMES CADETS JUNIORS nés avant 2012	BENJAMINS/ MINIMES 1 2013/14/15	JUDO MINIMES CADETS JUNIORS nés avant 2012	
19H30 MARDI						
20H30	JUJITSU NES EN 2010 ET AVANT		JUJITSU NES EN 2010 ET AVANT		TAÏSO	
21H30						
22H00						

*Le planning des cours est susceptible d'être modifié en fonction des effectifs et en attente de validation par la municipalité

Documents à fournir lors de l'inscription

Certificat Médical portant la mention « apte au judo jujitsu en compétition » ou « apte au taïso »

le paiement de la cotisation

la fiche individuelle d'inscription (recto) ainsi que le règlement intérieur signé (verso)

une attestation assurance « individuelle accident »